

<p style="text-align: center;"><b>SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AOUT 2018</b> <b>COMPTE RENDU</b></p>
---

Le 30 août à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Revonnas, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre DEGEZ, maire

Date de la convocation : 25.08.2018

**PRESENTS** : M. Romain AIUDI, Mme Florence BERGER, M. Frédéric BURNICHON, M. Pierre DEGEZ, M. Franck FOILLERET, Mme Sonia GAUTHIER, M. Thibaut MARTINEZ, M. Jean MATHIEUX, Mme Martine MAZUIR, M. Laurent POMMATAU, M. Alain RATINET, M. Patrick ROCHE

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. Romain AUIDI

**EXCUSE** : M. Jean-Claude NOELL

\*\*\*\*\*

**ORDRE DU JOUR** :

- ❖ Approbation du compte rendu de la séance précédente
- ❖ Dossiers urbanisme
- ❖ Déclaration d'intention d'aliéner
- ❖ Travail des commissions
- ❖ Questions diverses

\*\*\*\*\*

❖ **Approbation du compte rendu du précédent conseil** :

Le compte rendu du 26 juillet 2018 a été approuvé.

❖ **Dossiers urbanisme** :

◆ **Dossiers d'urbanisme déposés** :

Deux Déclarations Préalables ont été déposées en mairie :

- **DP 001 321 18 D0014** : Monsieur Roger MAZUIR (Route de Tossiat)

Réfection de la toiture

Le dossier est en cours d'instruction par le service ADS de CA3B

- **DP 001 321 18 D0015** : Madame Morgane BERGER (Route de Tossiat)

Ravalement de la façade et **modification** des ouvertures

Le dossier est en cours d'instruction par le service ADS de CA3B

Il est fréquemment constaté des travaux non déclarés sur la commune concernant des réfections de toitures, des modifications de façades, des clôtures ou des constructions de piscines. Un rappel des règles de déclaration de travaux sera effectué lors de la prochaine lettre du conseil municipal.

Suite à la construction d'un mur par Monsieur et Madame FOLIO, route de Tossiat, un courrier a été adressé en mairie par Madame Françoise DIOT, propriétaire de la parcelle voisine. Madame DIOT estime que le mur construit empiète sur la partie communale du bief et demande donc que le mur soit ramené sur le domaine privé.

Hauteur d'une construction : suite à la réunion de conciliation réalisée en juillet, le constructeur Maison Primo a adressé un courrier en mairie pour présenter le coût de deux propositions techniques pour en atténuer la hauteur. A ce jour, aucune décision n'a été actée.

Afin de répondre à la demande de rétrocession de voirie et de réseaux du lotissement des Epinays d'en Haut, des diagnostics de l'état de chaque réseau (eaux usées et pluviales, eau potable et voirie) sont à réaliser par les gestionnaires des réseaux. A la suite, un acte notarié sera nécessaire. Dans le cadre de la modification simplifiée du PLU, CA3B a été sollicitée pour assistance à la réalisation de ce dossier, cette aide est proposée dans le cadre des « services aux communes » de l'agglomération.

#### ❖ Déclaration d'intention d'aliéner :

Une demande d'aliénation a été examinée :

***Parcelles section ZE, numéro 190 (Route du Berthiant) – Propriétaire Madame Christiane FOUCHER***

La commune ne souhaite pas exercer son droit de préemption urbain.

#### ❖ Travail des commissions :

##### ◆ Commission travaux :

###### ▪ *Logement communal :*

La première réunion de préparation des travaux se tiendra le vendredi 7 septembre à 9h avec l'ensemble des entreprises retenues le planning des travaux sera fixé à cette occasion.

###### ▪ *Ecole :*

Les travaux pour la réfection des boiseries extérieures sont en cours de réalisation.

Suite au passage d'un expert pour les dommages constatés dans la cour et au niveau du cheminement extérieur, et à l'établissement d'un devis par l'entreprise EUROVIA, l'assurance MMA a fait une offre de quitus à la commune pour un montant de 23 297,04 € TTC. Ce dédommagement fait suite à un recours déposé par la mairie dans le cadre de la garantie décennale, la réception des travaux de l'école ayant eu lieu le 08/12/200.

Le Conseil Municipal donne accord au Maire pour donner suite favorable à cette proposition.

- *Salle polyvalente :*

Le devis de l'entreprise G. RICHIER, pour la mise en conformité électrique de la salle polyvalente, a été signé et les travaux seront réalisés très prochainement.

- *Mairie :*

Des devis pour la rénovation des boiseries extérieures de la mairie et la finition du bandeau sous chéneau de l'ancienne école ont été demandés à deux entreprises. L'entreprise SARL A Juillard a été retenue.

- *Voirie :*

Un devis a été sollicité pour la réalisation de marquage au sol pour indiquer les entrées en zone 30. Les adhésifs pour les panneaux « priorité à droite » ont été reçus. La commission se réunira afin d'améliorer la signalisation dans le village.

Les enrobés chemin de Fortunas et rue de la Gare ont été réalisés la semaine du 20 au 24 août.

Des fissures importantes sur le trottoir du chemin de la Bessonnière sont constatées. L'entreprise EUROVIA interviendra prochainement.

Un fonds de concours communal avait été prévu lors de l'établissement du budget afin de financer des travaux préparatoires à la réfection du chemin des Rippes pour une réalisation dès 2018. Compte tenu de difficultés d'organisation au niveau de la Conférence Territoriale Sud Revermont, ceux-ci ne pourront être réalisés cette année.

Un problème d'évacuation d'eaux pluviales a été constaté rue de la Chassière. En effet deux dauphins d'une propriété privée déversent sur la voie publique, et l'eau pluviale pénètre dans la maison voisine. CA3B sera contactée pour régulariser ce problème d'évacuation, les eaux pluviales étant de compétence communautaire.

- *Divers :*

La numérotation des rues pour l'ensemble du village ainsi que sa déclaration pour les cartes GPS sont à poursuivre.

Le dossier AD'AP pour la mise en conformité de l'accessibilité des Etablissements Recevant du Public sera adressé en préfecture en septembre.

Suite à la demande de diagnostic auprès du SIEA pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux, une fiche de collecte photovoltaïque est à renseigner.

Plusieurs demandes ont été réalisées par des administrés pour connaître leur raccordabilité à la fibre suite au refus de leur opérateur. A priori, toutes les habitations de la commune sont raccordables à la fibre optique.

- ♦ **Commission des affaires scolaires/périscolaires :**

Une réunion a eu lieu ce jeudi avec le personnel communal de l'école afin de faire un point avant la rentrée scolaire qui aura lieu lundi 3 septembre.

L'effectif de l'école pour cette rentrée sera de 88 élèves, donc en légère diminution.

Une demande de stage pour 2 périodes de 4 semaines dans le cadre d'un CAP AEPE a été faite et est en attente de la réponse de la Madame la Directrice d'école.

CA3B va proposer dès la rentrée 2018, sur l'ensemble du territoire, le financement d'animations éducatives en classe ou à la ferme sur le thème de l'alimentation durable et l'agriculture locale.

♦ **Commission finances :**

La commune va percevoir un montant de 28 490 € de taxe additionnelle des droits d'enregistrements (10 000 € inscrits au BP, 20 869 € perçu en 2017).

Le président de Saint Etienne Métropole a adressé un courrier afin d'alerter les communes sur l'impact du dispositif de contractualisation 2018-2020 que l'Etat propose à 322 collectivités territoriales et EPCI, qui a pour but de réduire leurs dépenses de fonctionnement, et qui à terme impactera l'ensemble des collectivités.

♦ **Commission associations/fleurissement :**

Une rencontre avec chaque association sera organisée prochainement.

La mairie prendra contact avec le comité des fêtes pour évoquer l'achat et l'organisation des illuminations de Noël.

Le fleurissement n'est pas satisfaisant cette année pour plusieurs raisons : la mauvaise qualité et le manque de terre dans les bacs, la qualité moyenne des plants et la manque de bénévoles pour l'entretien.

Il a été déploré un manque d'entretien du cimetière qui a dû être effectué par des habitants.

❖ **Questions diverses :**

Les Préfets de l'Ain et du Jura ont pris un arrêté inter-préfectoral pour fixer un projet de périmètre d'un syndicat des Eaux créé par fusion de quatre syndicats. Une délibération sera prise dans les 3 mois prochains par le conseil municipal.

Le conseil municipal fixe les vœux de la municipalité au samedi 12 janvier 2019 à 11h à la salle polyvalente.

La Route Fleurie du Revermont organise une journée visite à Thonon-les-Bains le 20 septembre. Monsieur le Maire a proposé la participation à ce voyage à Martine MAZUIR et Evelyne GATARD au frais de la commune pour les remercier de leur participation au fleurissement et à l'entretien de la commune.

La Croix Rouge a envoyé son rapport d'activité 2017.

Suite aux débordements répétés lors des locations de salles à de jeunes personnes, seules les locations à celles originaires de la commune seront acceptées et avec une vigilance particulière.

Des traces sur la moquette murale de la salle d'évolution ont été constatées récemment, il semblerait qu'il s'agisse de salissures précédentes et qui ressortent maintenant en raison du développement de moisissures.

Des prestataires d'EDF interviennent actuellement dans la commune pour procéder aux changements des compteurs électriques pour installer les compteurs Linky.

Un problème de raccordement d'assainissement individuel est constaté dans la cour de l'ancienne cure : le regard de la propriété voisine provoque des désagréments importants.

Le 25 août l'After Tour de l'Ain a fait étape à Journans avec un débat sur les alternatives au « tout voiture », puis les participants ont fait de l'autostop entre Journans, Ceyzériat et Tossiat puis ont continué la route jusqu'à Bourg en vélo.

Une conférence sur la transition énergétique organisée par CA3B se déroulera le 7 septembre à 19h30 à Ainterexpo. Elle sera ouverte à tous.

Le Congrès National des Sapeurs-Pompiers se tiendra du 26 au 29 septembre à Ainterexpo.

**Le prochain conseil municipal est fixé  
au jeudi 27 septembre 2018 à 20 heures**